

Les Primaires populaires et ouvertes du Parti Socialiste en 2011



Le mode d'emploi

Participation. Les partis de gauche peuvent participer aux primaires en présentant des candidats et en étant co-organisateurs avec le PS. Tout citoyen inscrit sur les listes électorales de sa commune peut voter pour ces primaires. Ceux qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales doivent le faire avant le 31 décembre. Pour voter, il faudra adhérer à une « déclaration de principes » s'engageant à soutenir les valeurs de la gauche, et verser au minimum un euro. Entre 10 000 et 15 000 bureaux de vote seront mis en place dans les communes.

Calendrier. Le vote aura lieu à la mi-octobre 2011 (sur six semaines en deux tours espacés de 15 jours). Dépôt des candidatures ouvert en juin 2011, mais la date de clôture n'est pas définie. Un bureau national du PS doit établir en janvier 2011 le calendrier définitif.

Parrainage pour les candidats du PS. 17 parlementaires socialistes ou 100 conseillers généraux ou régionaux socialistes ou 16 maires de plus de 10 000 habitants. Les partis de gauche doivent fixer leurs propres règles.

Financement. « Le principe d'équité du financement des candidats est retenu. » Chaque candidat recevra une dotation limitative qui n'est pas fixée et il y aura un plafond de dépenses de campagne.

Organisation. Un comité national composé des représentants des partis et des candidats organisera le scrutin. Les résultats seront transmis dès la fin du dépouillement, visibles en temps réel et sur internet.